

POUR UNE COMPREHENSION DES INTERIEURS DE 1785 A 1955 : LE PAPIER PEINT COMME INDICE DU BATI A L'HOTEL DEWEZ (BRUXELLES)

Wivine WAILLEZ,

Responsable du Service d'études des décors de monuments historiques, IRPA Bruxelles

Introduction

La mission du Service d'Étude des Décors de Monuments historiques de l'Institut royal du Patrimoine artistique est l'étude du 2nd œuvre et des finitions de bâtiments remarquables. Par 2nd œuvre on entend *tout ce qui ne fait pas partie du "gros œuvre", donc tout ce qui ne constitue pas la structure porteuse d'un bâtiment*, c'est-à-dire les éléments d'achèvement d'une construction, par opposition au "gros œuvre" que sont les fondations, murs et toits.

Notre **méthodologie** ne diffère pas de l'archéologie du bâti dans son approche : examen macrostructurel c'est-à-dire discernement de l'articulation du bâtiment/de la pièce et des zones pertinentes à sonder ; examen par stratigraphies et établissement d'une chronologie relative sur chaque unité ; prise en considération du support/du bâti ; tentative de corrélation entre les différentes stratigraphies ; essai de conclusion (fût-ce provisoire).

Les menuiseries (c'est-à-dire huisseries et lambrissages) sont des éléments mobiliers, fréquemment déplacés et réemployés. D'autre part les finitions murales sous forme de badigeon de chaux et de peinture sont d'une part relativement difficiles à dater – hormis en cas de présence de pigments de synthèse, ce qui suppose aussi des analyses de laboratoire –, et exigent d'autre part de longs dégagements au scalpel ou au solvant. Les papiers peints en revanche offrent l'avantage de pouvoir être dégagés de manière beaucoup plus efficace et de permettre une lecture immédiate du décor. De plus, les journaux utilisés comme maculature sous les papiers peints fournissent fréquemment un *terminus post quem* pour la pose.

Le propos aujourd'hui n'est donc pas l'histoire et l'identification des papiers peints pour eux-mêmes mais on tentera plutôt de montrer comment l'étude des papiers peints offre un indice particulièrement riche de l'histoire du bâti et de ses aménagements.

L'hôtel Dewez sis rue de Laeken à Bruxelles nous servira d'exemple – de cadre - pour illustrer la "contribution" des papiers peints dans une étude de bâtiment. (*Après avoir été à l'abandon pendant des décennies, il est depuis 2002 en cours d'étude et dans l'attente d'une restauration. Le propriétaire est le Grand Orient de Belgique, qui veut y déployer son musée de la franc-maçonnerie.*) Les principales phases de tapissage identifiées sur ce chantier s'échelonnent entre les années 1780 et 1955.

État des lieux : Les intérieurs et les aménagements sont très dégradés, en lambeaux, voire moisi... De nombreuses parois avaient par ailleurs déjà été plus ou moins "sauvagement" dégagées - sans doute par quelques curieux - ce qui fait que les niveaux mis au jour sont très mélangés.

Bref historique

Comme on peut le lire sur le plan d'ensemble, cet hôtel particulier est constitué de deux maisons réunies par une façade commune. On note la présence de vestiges de fondation du XIV^e au XVI^e siècles, mais les deux bâtisses elles-mêmes sont vraisemblablement du XVII^e, d'après les archéologues et les archives.

La réunion des deux maisons en un seul hôtel et leur façade commune sont le fait – vers 1774-75 – de Laurent Benoît Dewez (1731-1812), architecte du gouverneur général des Pays-Bas autrichiens (1741-1780) Charles-Alexandre de Lorraine (1712-1780), pour un client privé.

Peu après, en 1776, la belle-mère de l'architecte Dewez rachète l'hôtel et y habite. En 1806-1807, l'architecte lui-même et son épouse sont domiciliés dans cet hôtel. En 1834, la petite-fille de l'architecte et son mari, le couple Gotschalk-Duval, habitent les lieux. De nombreuses transformations datent de cette époque. En 1890, l'hôtel est apparemment loué à un fabricant de meubles et sièges. On peut dater de cette période le percement de grandes baies entre les salons du rez-de-chaussée.

Les données objectives recueillies sur le terrain par une équipe de conservateurs-restaurateurs, de documentalistes à l'occasion, et de chimistes – et dans un second temps, des archéologues du bâti sont venus se greffer sur le projet - ont permis de dégager trois étapes importantes dans l'hôtel Dewez :

- 1. La phase dite Dewez :** éléments du dernier quart du XVIII^e siècle : plafonds, enduits, huisseries, placards et décors muraux. *Aux 73 comme aux 75, la plupart des finitions les plus anciennes identifiées nous semblent pouvoir être datées de la fin du XVIII^e siècle et pouvant être attribuées à L. B. Dewez, soit lors de la phase de réunion des deux hôtels c'est-à-dire 1775, soit lorsque sa belle-mère occupait les lieux. Plafonds en stuc très prégnants (Robert Adam, *The Works in Architecture*, Londres, 1779). Papiers peints significatifs sur supports différents : huisseries (portes de placard rez-de-chaussée et 1^{er} ét. du n° 73) et enduit (1^{er} étage du n° 75) – des décors peints (rez-de-chaussée du n° 73). La comparaison des différents enduits permet de dater de la même intervention le passage de service entre le 73 et le 75 situé dans l'entrée cochère.*
- 2. La phase dite 1833-35 ou Gotschalk-Duval :** enduits, huisseries, peut-être certains planchers, décors muraux. *Phase durant laquelle on voit les murs des 73 et 75 tendus de grosse toile sur bâti en bois et tapissés (comme on peut encore le voir dans le salon central du rez-de-chaussée du 75, salon central rez-de-chaussée du 73, et les deux salons à rue du 1^{er} étage du 73). Un important réenduisage des murs a pu être observé, il concorde aussi avec des changements de portes au 1^{er} étage du 73 et la modification de la volumétrie du grand salon à rue du 1^{er} étage du 73. En 1834, une demande est en outre introduite pour ajouter une fenêtre en façade au 2^e étage du n° 75.*
- 3. La phase de la fin du XIX^e siècle vers 1890,** époque où de grandes baies sont percées entre les trois salons du rez-de-chaussée du 73, devenus magasin de meubles.

Je vais maintenant vous exposer comment l'examen des papiers peints a permis de mettre en évidence des déplacements de baies, des placards dérobés, des modifications de volumétrie de la pièce ou d'éléments telle qu'une hotte de cheminée. Nous en verrons plusieurs exemples et allons commencer notre tour du propriétaire au 1^{er} étage du n° 73, dans la chambre du milieu.

Baies murées

En cours d'examen, il nous est apparu qu'une baie desservant la cage d'escalier avait été murée : à part les bois de construction conservés dans la maçonnerie, le fait que le plancher original passe sous cette portion de mur porteur était un argument décisif indiquant que cette ouverture devait être originale. Le dégagement du linteau a permis de mettre au jour un fragment de papier peint, qui a dû être appliqué avant la pose du chambranle, vu que ce papier "emballe" le linteau. Par ailleurs, on peut observer que ce linteau est une poutre remployée (trace d'enchâssement de solives). Le fragment de papier peint, à motif de vasques et guirlande dans le style des papiers peints en arabesques, est datable grossièrement du dernier quart du XVIII^e siècle.

Nous n'avons bien entendu pas procédé au dégagement complet de toutes les parois de la pièce, mais hormis cet emplacement nous ne sommes pas retombées sur d'autres témoins de ce papier peint, à part un autre petit fragment à décor de guirlande florale bleue, vraisemblablement également de la fin du XVIII^e s. sur la paroi opposée, mais il est impossible de certifier qu'il s'agit bien du même papier peint. Seuls les tous derniers papiers peints étaient conservés sur cette paroi, empêchant donc de tenter une datation du murement.

Une autre baie (à présent murée) et faisant auparavant communiquer ce même salon central (ou chambre du milieu) et la petite chambre attenante a été découverte lors de l'étude de cette petite chambre. Le relief des montants et du linteau était encore visible sous les couches des papiers peints les plus récents, des années 1950. Par ailleurs, ici la plinthe avait été complétée et non remplacée lors du murement, ce qui nous a confortées dans notre hypothèse. De ce côté du mur par contre, les papiers peints ne pouvaient vraisemblablement pas nous aider à dater l'intervention. Dans le salon central, en revanche, la paroi était encore couverte d'une stratigraphie complète de restes plus ou moins étendus de papiers peints, permettant ainsi de remonter jusqu'au début du XIX^e s.

La 1^{ère} tenture identifiée sur cette paroi est un papier peint gris-beige quadrillé de brun, bleu et blanc (flèches). Cette évocation d'un tissu écossais – comme on en a vu hier à St-Denis de Combernazat dans la base Palissy - pourrait dater des années 1800-10. C'est le 6^e papier dans la chronologie de la pièce (nous n'avons retrouvé ni bordure ni frise). Des fragments de ce papier peint sont identifiables sur les pourtours de la baie murée. On observe aussi le 7^e papier peint – beige avec un motif en à-plat brun foncé d'œilletons et de feuillage – et le 8^e papier peint. La 1^{ère} tenture présente sur la zone murée, sur un papier de doublure imprimé (non daté) est le 9^e papier de la chronologie. Il s'agit d'un papier peint néo-gothique à motif architectural, imprimé en gris et bordeaux sur fond blanc. On peut le dater des années 1830, ce qui indique donc que la baie a été murée au plus tôt dans ces années, probablement durant la phase de transformation due au couple Gotschalk-Duval, dans les années 1834-35.

Baies tardives

La porte communiquant actuellement avec le palier, est certainement originale, c'est-à-dire de la phase Dewez, comme la menuiserie et la stratigraphie des couches picturales le laissent supposer. On peut cependant voir qu'elle a été recoupée pour être adaptée aux dimensions de la nouvelle baie. Cela montre assez à quel point il serait dangereux de se fier à l'étude des couches picturales seules et que l'étude du support apporte son lot d'information et amène fortement la conclusion : cette porte est bien originale mais elle n'est pas à son emplacement original. Elle se trouve par ailleurs directement sous une poutre, ce qui est une hérésie en construction.

Comme déjà mentionné, cette paroi montre relativement peu de restes de papiers peints et nous n'avons pas d'éléments pour dater le percement de cette nouvelle baie. L'examen des enduits pourrait nous aider dans ce cas.

Nous avons aussi constaté le percement d'une baie et le emploi d'une porte à un autre emplacement de la même chambre : la porte est recouverte de 16 interventions picturales, mais avant même d'avoir découvert la baie murée dans la même paroi, il était déjà clair que cette porte n'était pas à son emplacement d'origine. En effet, sous le chambranle démonté – probablement plus récent que la porte d'après la comparaison des stratigraphies – on pouvait voir comme un "carnet" de papiers peints, c'est-à-dire une succession de feuillets de papiers peints coupés au ras du chambranle, reprenant la stratigraphie des années 1810 aux années 1860 environ.

Cela signifie donc que cette ouverture a été percée dans un mur déjà tapissé un grand nombre de fois, et que le chambranle a été posé par-dessus ces revêtements, soit directement après la pose du 12^e, soit lors du 13^e tapissage (sur réenduisage local au plâtre et journal daté 1920).

Il reste à conclure qu'il n'y avait apparemment pas de communication entre le salon central et la petite chambre entre les années 1830-35 et 1920. On accédait aux appartements du fond par le palier. *Il se pourrait d'ailleurs que le petit couloir ne date que des années 1870, d'après les restes de papiers peints identifiés. Cette question doit bien entendu être examinée par les archéologues du bâti.*

Grand salon à rue 1^{er} étage n° 73 : placard dérobé

Dans le grand salon à rue du 1^{er} étage du 73, de grandes portes d'un placard dérobé démontées de longue date ont été retrouvées, sans que l'on sache, dans un premier temps, si elles appartenaient à cette pièce. Elles avaient servi jusqu'à récemment de support pour le panneautage d'une paroi. Tapissées des deux côtés, elles montrent une importante stratigraphie de papiers relativement bien conservés, ce qui nous a été précieux pour comprendre certains reliquats trouvés sur les murs de la pièce.

La construction de ces panneaux de résineux est par ailleurs très semblable à celle de deux autres placards de l'hôtel : le placard du salon central du rez-de-chaussée du n° 75 (que l'on verra plus tard) et le placard du salon à rue du rez-de-chaussée du n° 73, sur lesquels des papiers peints du dernier quart du XVIII^e siècle ont pu être identifiés.

D'après le système d'ouverture encore visible, les portes étaient au niveau du mur, et les charnières à peine visibles lorsque le placard était fermé. Les panneaux sont revêtus des mêmes tentures, à l'intérieur comme à l'extérieur, au moins au niveau des premières interventions. La face interne a par la suite été couverte de papiers unis de qualité inférieure. La face externe de ces portes montre la même stratigraphie que les murs du salon, *s'interrompant lors de leur emploi*.

La 1^{ère} intervention est un papier peint vert avec des motifs de feuillage clair en réserve. Il est accompagné d'un soubassement gris de ± 80 cm de haut, de différents galons figurant des moulurations, et d'une bordure supérieure conservée uniquement très localement sur le mur de façade. Sous ces restes de bordure on peut voir un fragment de journal daté du 30 décembre 1784. Sur les portes de placards, cette 1^{ère} intervention repose sur des pages du catalogue des *Belles Lettres* dont aucun ouvrage mentionné ne date d'après 1785. À côté, une autre maculature est visible sous un papier peint plus tardif (dont nous allons reparler tout de suite) et datée de décembre 1833.

Seuls de très petits fragments du papier peint vert original – et aucun du soubassement – ont pu être identifiés sur les murs de la pièce, notamment à droite de la cheminée, derrière un bâti en bois tendu de jute. Cela indique donc que l'aménagement et le décor original suivaient la pente de la maçonnerie à la fin du XVIII^e siècle, et que ce bâti en bois destiné à donner à la pièce au moins un, pardon ! un 2^e angle droit, est plus tardif.

Sur le jute on trouve en première couche des journaux de doublure et le 6^e papier peint déjà identifié sur les portes de placard et sur la plupart des parois largement réenduites à la même époque. Le motif du papier peint est une soierie de type lampas, imprimé en deux tons de gris sur un fond blanc satiné. On peut le dater stylistiquement vers 1830. Une bordure festonnée en tontisse brun-rouge, blanc et noir le borde aussi bien horizontalement que verticalement. Le *terminus post quem* décembre 1833 date donc la construction de ce châssis, mais aussi la cheminée et les portes, de l'intervention Gotschalk-Duval.

À propos de l'emplacement original des portes du placard dérobé, nous supposons qu'elles devaient occuper la baie desservant actuellement le palier. Elle n'est, en effet, certainement pas d'origine comme l'indiquent les arrachements de briques décelables sur la moitié de la profondeur de la maçonnerie. De plus, au niveau du sol, une planche a dû être ajoutée pour compléter le plancher après percement de cette ouverture.

Au rez-de-chaussée du 73, dans le salon du milieu, qui servait peut-être d'antichambre aux deux salons attenants, on trouve une situation semblable : des couches de chaux sobrement décorées d'un liseré et à partir de 1830, un bâti en bois tendu de jute et couvert de papiers de tentures.

Au rez-de-chaussée du n° 75, l'étude du salon central a également permis de retrouver une stratigraphie complète de papiers peints des années 1780 aux années 1970 : les premières couches étant appliquées sur l'enduit ou panneau et à partir de 1833-35 sur un support de toile tendu sur un bâti en bois. Un reste de porte de placard fermant le passe-plat communiquant avec l'office présente la plupart des papiers peints de la fin du XVIII^e siècle. Le plus ancien papier date des années 1770-80 ; on peut donc supposer qu'il s'agit de la finition dite Dewez.

La 1^{ère} tenture sur jute est un papier à décor de lanternes colorées sur fond blanc, que vous reconnaissez peut-être : le dessin original est conservé et a été présenté fin 2004 à la Bibliothèque Forney dans le cadre de l'expo *Le bon motif* ; il est daté des années 1832-33, de la manufacture Dufour (Paris). D'après les dates trouvées sur les journaux de doublure, la pose ne peut pas avoir eu lieu avant le 15 février 1831,... et pour cause. Il est aussi à remarquer que ce papier à motif quasi abstrait a été posé renversé !

Dans cette pièce, il n'y avait pas d'"énigme" particulière à résoudre, mais une belle collection de témoins à documenter.

Un dernier cas intéressant illustre encore l'information apportée par les papiers peints pour décrypter des modifications du bâti. Il s'agit du cas d'une cheminée.

Cheminée recoupée

Au 1^{er} étage du n° 75, la chambre du milieu montre comme élément remarquable un papier peint en arabesques sur la hotte de la cheminée en coin. (*Les papiers peints avaient déjà été dégagés avant notre intervention*). Une observation attentive au niveau du plafond et des murs laisse supposer que les dimensions de la cheminée ont été modifiées : l'examen des papiers de tenture va nous apprendre ce qu'il en est et révéler que cela a lieu lors de la 3^e intervention.

La plus ancienne tapisserie de cette cheminée est un papier peint dit "en arabesques" à fond bleu. Il montre un motif de corbeilles, bouquets, lambrequins, cartouche et rinceaux et peut-être daté des années 1785-90, probablement vers 1789. On trouve des journaux de 1782 et 1785 en dessous. Il est raboté, le fond bleu ciel est brossé, et 7 couleurs sont appliquées à la planche en sus du fonçage.

La 2^e intervention est constituée par le même papier peint, mais appliqué cette fois sous forme de panneau, se détachant contre un fond vert ; une bordure de 9 cm de large délimite ce panneau.

Or, on constate qu'actuellement le panneau n'est pas centré : la cheminée a été recoupée comme le montrent aussi les reprises dans l'enduit sous le papier peint de l'intervention suivante, le 3^e tapissage. La date approximative de cette intervention nous est donnée par l'examen de la 1^{ère} tenture appliquée aux nouvelles dimensions et posée sur le réenduisage partiel des coins : c'est un papier blanc uni satiné, accompagné d'une bordure imitant un galon de passementerie – imprimé à la planche en 4 couleurs dont dorure – que l'on peut dater des années 1820-30 environ. Peut-être est-ce encore une intervention à mettre au compte du couple Gotschalk-Duval.

Conclusion

Nous espérons avoir montré dans ce tour d'horizon la richesse d'informations que contiennent les papiers peints aux yeux du conservateur-restaurateur chargé d'étudier un bâtiment. Cependant, il serait dangereux de vouloir conclure sur la base des seuls papiers peints et sans croiser les résultats d'examens du bâti et des autres finitions, et ceux des archives, vu la fragilité de ce document et les aléas de sa conservation au cours de la vie d'un bâtiment.

À propos des journaux de doublure, le délai entre la publication et l'emploi comme maculature semble quelquefois dépasser 7 ans à l'hôtel Dewez, et tout comme la date de début de production d'un papier peint, ces informations ne doivent servir qu'à titre indicatif et ne pas être considérés comme des datations absolues.

Je rappelle enfin que les résultats de cette étude sont le fruit d'un travail interdisciplinaire : conservateurs-restaurateurs, spécialiste en menuiserie/support bois, archéologues du bâti, documentalistes férus de papiers peints et de journaux anciens, chimistes, photographe, architecte des M&S ont tous travaillé de concert à l'appréhension du bâtiment et de ses aménagements. Qu'ils soient ici tous remerciés.